

## Les créations d'entreprises en France en 2017

INSEE Première N° 1685

Le 09/02/2018

*L'INSEE a publié fin janvier les données portant sur les immatriculations d'entreprises en France en 2017. Il en ressort que les créations d'entreprises, hors micro-entrepreneurs, ont atteint leur plus haut niveau depuis 1987, année où l'INSEE a commencé à mesurer et publier cet indicateur. C'est signe de la confiance renouvelée des investisseurs en France.*

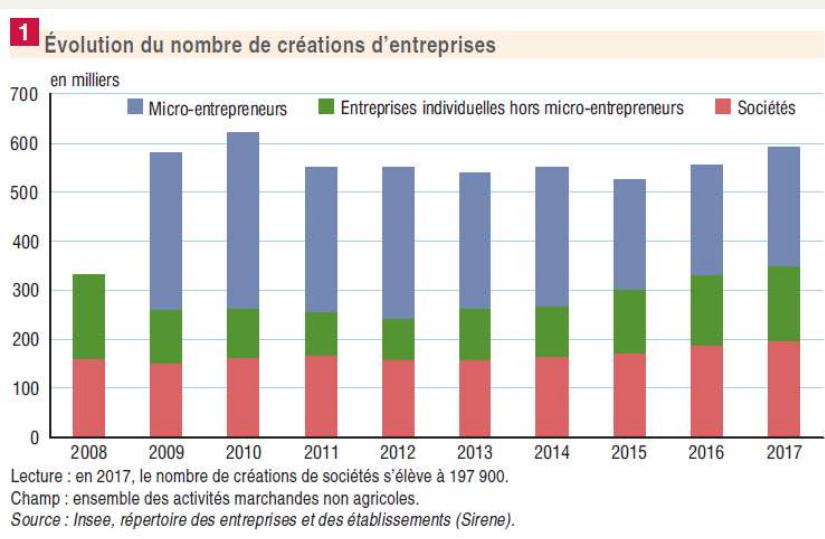
### Éléments clés

- 591 000 entreprises ont été créées en 2017 en France, soit 7 % de plus qu'en 2016 : les immatriculations de micro-entrepreneurs ont augmenté de 9 % et celles d'entreprises « traditionnelles » de 6 %.
- Les trois premiers secteurs de création d'entreprises en France sont les activités spécialisées, scientifiques et techniques, qui représentent 17,5 % de l'ensemble des créations, le commerce (16,7 %) et la construction (10,3 %).
- Les créations d'entreprises ont augmenté dans tous les secteurs, sauf la construction. Le secteur qui a le plus contribué à l'augmentation des créations d'entreprises est celui des activités spécialisées, scientifiques et techniques (+14 %).

- **591 000 entreprises ont été créées en 2017 en France** dans l'ensemble de l'économie marchande hors secteur agricole, soit 7 % de plus qu'en 2016. **C'est le plus haut niveau atteint depuis 2010.**
  - **Les immatriculations de micro-entreprises ont augmenté de 9 %**, après une légère baisse en 2016 (-0,3 %) et une baisse plus prononcée en 2015 (-21 %). Elles représentent aujourd'hui 41 % des créations d'entreprises, contre 55 % en 2009, année de l'introduction de ce nouveau statut.
  - **Les immatriculations d'entreprises « traditionnelles » (non micro-entrepreneurs) ont augmenté de 6 %** et ont atteint leur plus haut niveau depuis 1987, soit depuis que l'INSEE mesure et publie les chiffres de créations d'entreprises.
  - **Les trois premiers secteurs de création d'entreprises en France sont les activités spécialisées, scientifiques et techniques**, qui représentent 17,5 % de l'ensemble des créations, **le commerce** (16,7 %) et **la construction** (10,3 %).
  - **Les créations d'entreprises ont augmenté dans tous les secteurs**, hormis la construction (-1 %). **Le secteur qui a le plus contribué à l'augmentation des créations d'entreprises est celui des activités spécialisées, scientifiques et techniques**, qui a augmenté de 14 % et a dépassé cette année le secteur du commerce qui était, depuis le début des années 2000, le premier secteur de créations d'entreprises en France. Plus précisément, au sein des activités spécialisées, les activités de conseil pour les affaires et autres conseils de gestion se montrent particulièrement dynamiques, et représentent 7 % de l'ensemble des immatriculations en 2017. Les créations de micro-entreprises dans ce secteur, notamment, ont augmenté de 44 % cette année.
- Le deuxième secteur contribuant le plus à la hausse des créations d'entreprises est celui des transports et de l'entreposage (+24,7 %).** Au sein de ce secteur, les « autres activités de poste et de courrier » continuent à augmenter (+44 %), essentiellement sous la forme de micro-entrepreneurs, après une très

forte progression en 2016. Cependant, les créations d'entreprises de « transports de voyageurs par taxi » (y compris les VTC) diminuent de 2 %, après deux années de très forte hausse.

- **Les créations d'entreprises ont augmenté dans toutes les régions en 2017, à l'exception de la Martinique et de la Guyane.** Les plus fortes progressions ont été observées à Mayotte (+16 %) et en Île-de-France (+10 %), région qui contribue pour près de la moitié à la hausse globale en 2017, ainsi qu'en en Nouvelle-Aquitaine et en Rhône-Alpes (+8 %).
- **Hors micro-entrepreneurs, 7 % des entreprises créées en 2017 comptaient au moins un salarié.** Celles-ci ont démarré leur activité avec en moyenne 2,6 salariés.
- **L'âge moyen des créateurs d'entreprises individuelles diminue** : il est de 36 ans en 2017, contre 37 ans en 2016 et 38 ans en 2015. Dans les activités de conseil et dans les micro-entreprises, la proportion des moins de 30 ans est supérieure à 50 %. Enfin, 40 % des créateurs d'entreprises individuelles sont des femmes.



### Méthodologie

L'étude de l'INSEE porte sur les créations d'entreprises de l'ensemble des activités marchandes non agricoles (ou champ de l'industrie, du commerce et de l'ensemble des services). Ce champ inclut les activités financières. Les statistiques sur les créations d'entreprises proviennent du répertoire des entreprises et des établissements (issu de Sirene) géré par l'INSEE.

Les créations d'entreprises correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire Sirene, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants : création de nouveaux moyens de production ; cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de plus d'un an ; cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ; reprise, par une entreprise nouvelle, des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité d'activité et de localisation entre la situation du cédant et celle du repreneur.

Toutefois, dans le cas des micro-entrepreneurs, on comptabilise des demandes d'immatriculation dans le répertoire Sirene, mais on ne sait pas s'il y aura ou non un début d'activité : certaines se traduiront par une vraie création d'activité, d'autres par un démarrage différé, voire jamais réalisé. Les radiations éventuelles seront prises en compte ultérieurement dans la démographie d'entreprises dite « structurelle ».

Sont désignées par « entreprises », dans cette publication, les unités légales productives marchandes inscrites au répertoire des entreprises et des établissements (issu de Sirene). Cela ne correspond pas au concept d'entreprise, acteur économique introduit par la loi de modernisation de l'économie (LME) et précisé par le décret n° 2008-1354 lorsque l'unité créée est une filiale d'un groupe.

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3314444>

**Business France** participe au développement et à la réussite internationale des entreprises, qu'elles soient françaises ou étrangères, en les accompagnant du début à l'aboutissement de leurs projets. [www.businessfrance.fr/](http://www.businessfrance.fr/)